

CĒMĒĀ

Formation
professionnelle continue

L'ÉLAN FORMATION

PAYS DE LA LOIRE

FORMATION CONTINUE ANIMATION

STAGES CĒMĒĀ

Plaquettes consultables sur internet
et envoyées sur simple demande :

- Formations animation professionnelle :
BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS
- Formations animation volontaire :
BAFA, BAFD

www.cemea-pdll.org



SOMMAIRE

LES CEMEA, QU'EST-CE QUE C'EST ?	2
DES PARTENAIRES.....	2
LE DIF (DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION).....	3

LES STAGES

FORMATIONS SUR DEMANDE.....	4
-----------------------------	---

FORMATIONS EDUCATION POPULAIRE ET ANIMATION.....	5
--	---

EDUCATION POPULAIRE ET PUISSANCE D'AGIR	5
---	---

UCC DE DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF.....	5
--	---

ANIMER UN ESPACE JEUNES AUJOURD'HUI	6
---	---

ANIMER UN ACCUEIL DE LOISIRS 6-11 ANS AUJOURD'HUI	6
---	---

FORMATIONS ACTIVITES ET AGIR.....	7
-----------------------------------	---

ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE.....	7
---	---

AMENAGEMENTS EXTERIEURS.....	7
------------------------------	---

ACTIVITES D'EXPRESSION	8
------------------------------	---

ACTIVITES DE DECOUVERTE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE.....	8
--	---

JEUX ET PETITE ENFANCE DE 3 A 6 ANS.....	9
--	---

JEUX ET SPORTS COLLECTIFS.....	9
--------------------------------	---

JEUX ET JOUETS EN BOIS.....	10
-----------------------------	----

➔ *Calendrier des formations et bulletin d'inscription :*

joint au présent catalogue, disponibles sur notre site ou envoyés sur simple demande

LES CEMEA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les CEMÉA constituent un mouvement de personnes engagées autour des valeurs et des principes de l'Éducation Nouvelle et des méthodes d'éducation active, qui ont pour objectif de transformer les milieux et les institutions par la mise en action des individus.

Considérant que la formation est un levier essentiel de transformation des pratiques, les CEMEA n'ont cessé tout au long de leur histoire de développer la formation dans les champs de l'éducation, du social et de l'animation.



LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Favoriser l'accès de tous et toutes et pendant toute la vie aux savoirs, à la réflexion et l'analyse collective permet à la fois d'être plus autonome dans la conduite de sa propre vie, de prendre du recul par rapport à ses propres pratiques professionnelles, de mieux répondre aux besoins de ses propres secteurs d'intervention...

L'éducation permanente, la formation continue est donc un droit, qui doit être défendu et utilisé !

LES METHODES UTILISEES EN FORMATION :

- > prise en compte les attentes de chacun-e à travers une individualisation de la formation,
- > prise en compte la pratique professionnelle, l'expérience antérieure et le quotidien de chaque participant-e,
- > méthodes actives de formation privilégiant les petits groupes où chacun-e trouvera sa place,
- > alternance des moments d'apports théoriques, de pratiques d'activités, d'échanges et d'analyses de ses pratiques,
- > permettre à chacun-e de s'évaluer tout en évaluant le dispositif de formation,
- > utilisation d'outils adaptés aux objectifs poursuivis et aux publics ainsi qu' un matériel pédagogique adapté, de documentation, d'activité...

DES PARTENAIRES :

Les CEMÉA sont inscrits dans le champ de l'animation avec plusieurs partenaires :

- > L'ACCOORD (www.accoornantes.info),
- > Animation Rurale 44 (www.animation-rurale44.fr) ,
- > Anim'Action (www.animaction.asso.fr),
- > La Fédération des Centres Sociaux 44 (www.paysdelaloire.centres-sociaux.fr),
- > La Maison des Jeux (mdjn44.free.fr),
- > L'OMJ de Saint-Nazaire (www.omj-saintnazaire.org),
- > ...

LE DROIT A LA FORMATION

I LE DIF (DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION)

Le DIF est une modalité supplémentaire d'accès à la formation offerte aux salarié-e-s, à leur initiative et avec l'accord de leur employeur. La nouveauté réside dans le fait que c'est aux salarié-e-s de choisir leur formation et d'en faire la demande ; il revient alors à l'employeur de l'accepter.

Tou-te-s les salarié-e-s en CDI ou en CDD bénéficient du DIF : les salarié-e-s en contrat à durée indéterminée ayant au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise et les salarié-e-s en contrat à durée déterminée peuvent bénéficier d'un DIF calculé au prorata temporis à condition d'avoir travaillé au minimum 4 mois, consécutifs ou non, en CDD, au cours des 12 derniers mois.

Le DIF donne droit à l'acquisition d'un crédit d'heures, soit **20 heures par an** cumulables jusqu'à 120 h sur 6 ans, sauf disposition d'une convention ou d'un accord spécifique.

>>> L'initiative vous revient : c'est à vous d'entreprendre les démarches et de formaliser un accord écrit avec votre employeur. Renseignez-vous sur la procédure élaborée par votre structure employeuse pour formuler les demandes de DIF.



FORMATIONS SUR DEMANDE

Des formations sur demande (en intra) peuvent être proposées au sein de vos structures d'animation (entre 600 € et 1000 € la journée selon la thématique). N'hésitez pas à nous contacter pour que l'on construise ensemble une formation sur mesure, répondant au plus près à vos attentes. Exemples de formations proposées :

Animation du temps du midi et restauration scolaire

Le temps du midi est à la fois un temps de repas, un temps de restauration mais également un temps de rupture avec la classe, un temps de jeux, de détente, de découverte. Moment important de la vie de l'enfant à l'école, il est parfois vécu douloureusement par les enfants et par le personnel éducatif. La formation vise à :

- Faire réfléchir sur la dimension éducative et pédagogique du temps de midi
 - Repérer les activités à développer sur ce temps et leur apport pour l'enfant.
 - Définir de nouvelles organisations du travail en lien avec les choix éducatifs
-

Conduite de réunion

La conduite de réunion nécessite certains réflexes. Rien ne doit être oublié : de l'aménagement de la salle à la rédaction du compte-rendu, les étapes sont nombreuses et la méthodologie rigoureuse. Se former à cette méthodologie mais aussi et surtout réfléchir à la posture de l'animateur-trice, essentielle pour un bon déroulement de réunion, est un passage indispensable pour tout-e professionnel-le de l'animation. Plus spécifiquement, les objectifs de cette formation sont :

- Définir collectivement une méthodologie de conduite de réunion
 - Se construire des outils pour animer différents types de réunions
 - Réfléchir à la dynamique de groupe et aux modalités de prises de décisions
 - Analyser ses propres pratiques d'animation
-

Éducation Populaire et Développement Durable

Les collectivités et les associations d'Éducation Populaire initient chaque jour des démarches de développement durable. Ces démarches visent à la modification de nos modes de vie tant sur le plan écologique, social qu'économique et nécessitent un travail important sur le sens. L'action de formation pour l'équipe devient alors une étape importante pour :

- Faire réfléchir sur le lien entre Education Populaire et Développement Durable
 - S'interroger sur les pratiques mises en œuvre au sein de l'organisation et à leurs évolutions
 - Réfléchir aux conditions de mise en œuvre des pratiques concernant notamment la participation des citoyens
-

Analyse de situations professionnelles

L'analyse des situations professionnelles est un temps d'élaboration, de prise de conscience de sa place, de sa posture, à la fois en tant qu'acteur, avec sa propre subjectivité, et à la fois en tant que professionnel-le, au regard d'un métier, c'est à dire d'une culture partagée. Par nos actions de formation, nous proposons d'accompagner des équipes professionnelles dans cette analyse afin de :

- faire prendre conscience des postures et des techniques professionnelles
- co-construire un sens partagé du travail en équipe
- permettre l'amélioration de l'agir professionnel

EDUCATION POPULAIRE ET PUISSANCE D'AGIR

STAGE N°1 (4 JOURS)

Cette formation s'adresse à toutes personnes, salariées ou bénévoles, engagées ou désireuses de s'engager dans le champs de l'Éducation Populaire : animateur-trice enfance ou jeunesse, directeur-trice ou coordinateur-trice de structures socioculturelles, animateur-trice d'activités...

Objectifs :

- réfléchir au sens de nos engagements professionnels et/ou bénévoles et à leur dimension politique
 - interroger l'ancrage de l'Éducation Populaire dans nos pratiques
 - imaginer de nouvelles pratiques d'Éducation Populaire
 - relier nos parcours de vie et nos engagements militants à nos pratiques professionnelles
-

Contenus :

- apports sur l'Éducation Populaire : son histoire, ses courants, ses valeurs
 - réalisation d'autobiographies de stagiaires : leur parcours, leurs trajectoires
 - échanges autour des pratiques d'Éducation Populaire + présentation de nouvelles pratiques
 - échanges, réflexion autour des notions de participation, d'engagement, de politique, de transformation sociale etc.
 - analyse de situations vécues et études de cas
-

UCC DE DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

STAGE N°2 (5 JOURS)

Cette formation s'adresse aux titulaires ou stagiaires de la formation BPJEPS souhaitant assurer les fonction de direction d'un accueil collectif de mineurs (séjour de vacances, accueil de loisirs sans hébergement..)

Objectifs :

- repérer et définir les fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs
 - situer ses fonctions de direction en référence à l'Éducation Populaire
 - acquérir les différentes compétences techniques de gestion (administrative, comptable, réglementaire et d'économat...)
 - définir son projet de direction dans sa dimension philosophique et politique
-

Contenus :

- aide à l'émergence des intentions éducatives des stagiaires et rédaction du projet de direction
 - réflexion et échanges sur la fonction relationnelle du- de la directeur-trice (formation de l'équipe, conduite de réunion, gestion des conflits d'équipe...)
 - travail théorique et pratique autour des différentes fonctions de direction
-

ANIMER UN ESPACE JEUNES AUJOURD'HUI : QUEL SENS POUR QUELLE ACTION ? STAGE N°3 (2 JOURS)

Cette formation s'adresse à toutes personnes engagées ou désireuses de s'engager dans le champs de la jeunesse : animateur-trice de maison des jeunes, de club ados, de conseil municipal de jeunes, de maison des lycéens...

Objectifs :

- mener une réflexion sur le sens du métier d'animateur-trice jeunesse
 - identifier les conditions nécessaires à l'engagement des jeunes
 - relier nos pratiques d'animation aux enjeux actuels de l'Éducation Populaire
 - réfléchir aux espaces et aux lieux d'engagement à développer
-

Contenus :

- apport méthodologique sur l'animation de groupes
 - apports de connaissances sur la sociologie de la jeunesse
 - échanges autour des pratiques d'Éducation Populaire à destination des jeunes
 - échanges et réflexion autour des notions d'accueil, de règles de vie, de projets de jeunes...
 - analyse de situations vécues et études de cas
-

ANIMER UN ACCUEIL DE LOISIRS 6-11 ANS AUJOURD'HUI : QUEL SENS POUR QUELLE ACTION ? STAGE N°4 (2 JOURS)

Cette formation s'adresse aux directeurs-trices et animateurs-trices professionnel-le-s intervenant sur les accueils de loisirs et/ou les accueils périscolaires.

Objectifs :

- mener une réflexion sur le sens du métier d'animateur-trice au sein d'un accueil de loisirs
 - répertorier et questionner les différentes fonctions d'animation d'accueil de loisirs
 - situer son engagement et ses valeurs en référence à l'Éducation Populaire
 - déterminer la fonction et l'intérêt du projet éducatif, du projet pédagogique
-

ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

STAGE N°5 (5 JOURS)

Cette formation s'adresse à toutes personnes intervenant ou désireuses d'intervenir auprès d'un public d'enfants, de jeunes ou d'adultes autour de l'activité physique de pleine nature sous ses multiples formes (escalade, VTT, course d'orientation...).

Objectifs :

- définir le sens des activités physiques de pleine nature dans un projet pédagogique
 - comprendre et repérer les différentes activités physiques de pleine nature
 - découvrir les milieux et le matériel adaptés à ce type d'activités
 - organiser une activité physique de pleine nature en respectant les règles de sécurité
-

Contenus :

- définition de l'activité physique de pleine nature et réflexion sur ses apports
 - pratiques variées d'activités physiques de pleine nature
 - travail sur la matérialisation et l'aménagement d'espaces de pratique
 - classification des activités physiques de pleine nature en fonction des âges et des besoins du public
-

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

STAGE N°6 (2 JOURS)

Cette formation s'adresse à toutes personnes engagées ou désireuses de s'engager dans le champs de l'enfance et de la jeunesse : animateur-trice enfance ou jeunesse, coordinateur-trice de structures socioculturelle, animateur-trice d'activités...

Objectifs :

- comprendre et repérer les différents types d'aménagements extérieurs
 - définir le sens d'un aménagement extérieur au sein d'une structure d'accueil
 - développer des compétences techniques dans la fabrication de campement (cabanes, tipis, tables à feu...)
 - se former à l'accompagnement d'enfants ou de jeunes dans la réalisation d'aménagements extérieurs
-

Contenus :

- réalisation d'aménagements extérieurs et fabrication d'objet au sein de ces aménagements
 - apports sur les techniques de réalisation de ces aménagements
 - apports sur les conditions de sécurité nécessaires à la mise en œuvre de ce type d'activités
 - réflexion et échanges sur l'importance des espaces et de leur aménagement dans le développement de l'enfant et du jeune
-

ACTIVITES D'EXPRESSION

STAGE N°7 (5 JOURS)

Cette formation s'adresse à toutes personnes intervenant ou désireuses d'intervenir auprès d'un public d'enfants, de jeunes ou d'adultes autour de l'activité d'expression sous ses multiples formes (marionnette, contes et histoires, jeux dramatiques etc...)

Objectifs :

- définir le sens des activités d'expression dans un projet pédagogique
 - comprendre et repérer les différentes activités d'expression
 - sensibiliser à la pédagogie de l'imaginaire
 - organiser une activité d'expression en tenant compte des besoins et des envies du public
-

Contenus :

- définition de l'activité d'expression et réflexion sur ses apports
 - pratiques variées d'activités d'expression
 - travail sur la matérialisation et l'aménagement d'espaces de pratique
 - classification des activités d'expression en fonction des âges et des besoins du public
-

ACTIVITES DE DECOUVERTE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

STAGE N°8 (5 JOURS)

Cette formation s'adresse à toutes personnes intervenant ou désireuses d'intervenir auprès d'un public d'enfants, de jeunes ou d'adultes autour de l'activité de découverte technique et scientifique (ADTS) sous ses multiples formes (électricité, objets flottants et volants, nouvelles technologies et numérique...).

Objectifs :

- définir le sens des ADTS dans un projet pédagogique
 - comprendre et repérer les différentes activités de découverte technique et scientifique
 - acquérir des compétences techniques pour la conduite future de ce type d'activités
 - organiser une activité technique et scientifique en tenant compte des besoins et des envies du public
-

Contenus :

- définition de l'ADTS
 - pratiques variées d'ADTS
 - travail sur la matérialisation et l'aménagement d'espaces de pratique
 - classification des ADTS en fonction des âges et des besoins du public
-

JEUX ET PETITE ENFANCE DE 3 A 6 ANS

STAGE N°9 (2 JOURS)

Cette formation s'adresse à toutes personnes intervenant ou désireuses d'intervenir auprès d'un public de 3 à 6 ans dans le cadre d'un accueil de loisirs maternel, d'une halte-garderie, d'un accueil périscolaire, d'une ludothèque etc.

Objectifs :

- comprendre et repérer les différents types de jeu en fonction des âges
 - mesurer la place du jeu dans le développement de l'enfant
 - définir le sens d'un aménagement d'espace au sein d'une structure d'accueil maternel
 - se créer un répertoire de jeux adapté aux publics
-

Contenus :

- observation de situations éducatives de jeu
 - travail sur la réalisation d'un espace de jeu adapté au public
 - pratiques de jeux et échanges à l'issue des pratiques
 - classification des jeux en fonction des âges et des besoins de l'enfant
 - réflexion autour de la relation ludique entre enfants, entre enfants et adultes...
 - analyse de situations vécues et études de cas
-

JEUX ET SPORTS COLLECTIFS

STAGE N°10 (5 JOURS)

Cette formation s'adresse à toutes personnes intervenant ou désireuses d'intervenir auprès d'un public d'enfants, de jeunes ou d'adultes autour des activités physiques pour tous, des jeux sportifs traditionnels, des sports collectifs...

Objectifs :

- définir le sens des jeux et sports collectifs dans un projet pédagogique
 - comprendre et repérer les différents types de jeux sportifs
 - éveiller l'esprit critique sur les possibles dérives du sport de compétition
 - organiser des jeux et sports collectifs en tenant compte des besoins et des envies du public
-

Contenus :

- définition de « l'activité physique pour tous » et réflexion sur son apport dans le développement personnel et la dynamique de groupe
 - pratiques variées de jeux et de sports collectifs
 - travail sur la matérialisation et l'aménagement d'espaces de pratique
 - classification des activités physiques pour tous en fonction des âges et des besoins du public
-

JEUX ET JOUETS EN BOIS

STAGE N°11 (2 JOURS)

Cette formation s'adresse à toutes personnes intervenant ou désireuses d'intervenir auprès d'un public âgé d'au moins 5 ans dans le cadre d'un accueil de loisirs, d'un accueil périscolaire, d'une maison des jeunes, d'un établissement scolaire, d'une ludothèque etc.

Objectifs :

- pratiquer et découvrir des techniques de fabrication autour du bois menuisé
- réfléchir sur la place du jeu et du jouet au sein d'un espace de vie dédié à l'enfance ou la jeunesse
- se former à l'accompagnement d'enfants ou de jeunes dans la réalisation de jouets en bois

Contenus :

- réalisation d'un jeu et/ou d'un jouet en bois
- apports sur les techniques de découpe, d'assemblage, d'entretien
- apports sur les différents types de bois et leur intérêt en fonction du jeu ou du jouet à réaliser
- échanges sur l'animation d'une activité autour du bois avec un public enfance-jeunesse
- apports sur les conditions de sécurité nécessaires à la mise en œuvre de ce type d'activité



DATES DES FORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Les dates des formations et le bulletin d'inscription sont joints au présent catalogue.

Vous pouvez aussi les télécharger sur notre site internet : www.cemea-pdll.org, dans la rubrique *Formation Professionnelle Continue Animation* ou les demander en nous contactant au 02 51 86 02 60.



CEMEA

PAYS DE LA LOIRE

Antenne de Loire-Atlantique

15 bis allée du Commandant Charcot

44000 Nantes

Tel : 02 51 86 02 60

Fax : 02 51 80 92 80

Antenne de Sarthe

71 avenue Yzeux

72000 Le Mans

Tel : 02 43 82 73 08

Antenne du Maine et Loire

30 rue de la Roë

49000 Angers

Tel : 02 41 44 31 14

www.cemea-pdll.org